

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le samedi 11 mars 2017 ○ 1 réunion 	Plot 2 Natathlon Avenirs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Par zone (voir ci-après)
<ul style="list-style-type: none"> ○ catégories : F 10 et moins (2007 et après) & G 11 et moins (2006 et après) 		
<ul style="list-style-type: none"> ○ plage d'engagement sur Extranat: J-8 à J-2 ○ publication des engagés : J-1 		

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur de secteur avec l'outil ExtraNat pocket.

Intégration des résultats sur Extranat et site web du comité : gérée par l'organisateur.

Ouverture de la compétition : Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Lieux : 4 zones : Ouest (La Possession), Nord & Est (St André), Sud (St Pierre).

Équipements : Bassin de 25 m ; 4 à 5 couloirs; Chronométrage manuel ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Médical : le cas échéant à préciser.

Détail des épreuves :

- nage libre : 50m, 100m, 200m, 400m
- dos : 50m, 100m
- brasse : 50m, 100m
- papillon : 50m, 100m

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN et du CRN, la désignation du juge-arbitre est du ressort du comité.

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2007 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2006 et après), titulaires du Pass'compétition NC.

Modalité d'engagements :

Les nageuses de 9 ans et moins et les nageurs de 10 ans et moins doivent être engagés que sur au moins 3 épreuves de 50m et sur l'épreuve du 200m NL, et les nageuses de 10 ans et les nageurs de 11 ans doivent être engagés que sur au moins 3 épreuves de 100m et sur l'épreuve du 400m NL.
Pas de limite d'engagement.

Récompenses (gérées par l'organisateur) : à déterminer par l'organisateur.

Transmission et publication des résultats : traitées par l'organisateur pour la mise en ligne des résultats.

- **Date limite de réclamation** : À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive** : Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 11 mars 2017

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 00

- 1 - 50m nage libre filles
- 2 - 50m nage libre garçons
- 3 - 100m nage libre filles
- 4 - 100m nage libre garçons
- 5 - 50m dos filles
- 6 - 50m dos garçons
- 7 - 100m dos filles
- 8 - 100m dos garçons
- 9 - 50m brasse filles
- 10 - 50m brasse garçons
- 11 - 100m brasse filles
- 12 - 100m brasse garçons
- 13 - 50m papillon filles
- 14 - 50m papillon garçons
- 15 - 100m papillon filles
- 16 - 100m papillon garçons
- 17 - 200m nage libre filles
- 18 - 200m nage libre garçons
- 19 - 400m nage libre filles
- 20 - 400m nage libre garçons